

Comment créer votre espace professionnel

La création de votre espace professionnel vous donne automatiquement l'accès aux services liés à votre cabinet.

L'activation de votre compte est possible qu'à l'aide d'un code envoyé par le Service des Impôts des Entreprises par courrier postal. Cette activation doit être effectuée sous 30 jours.

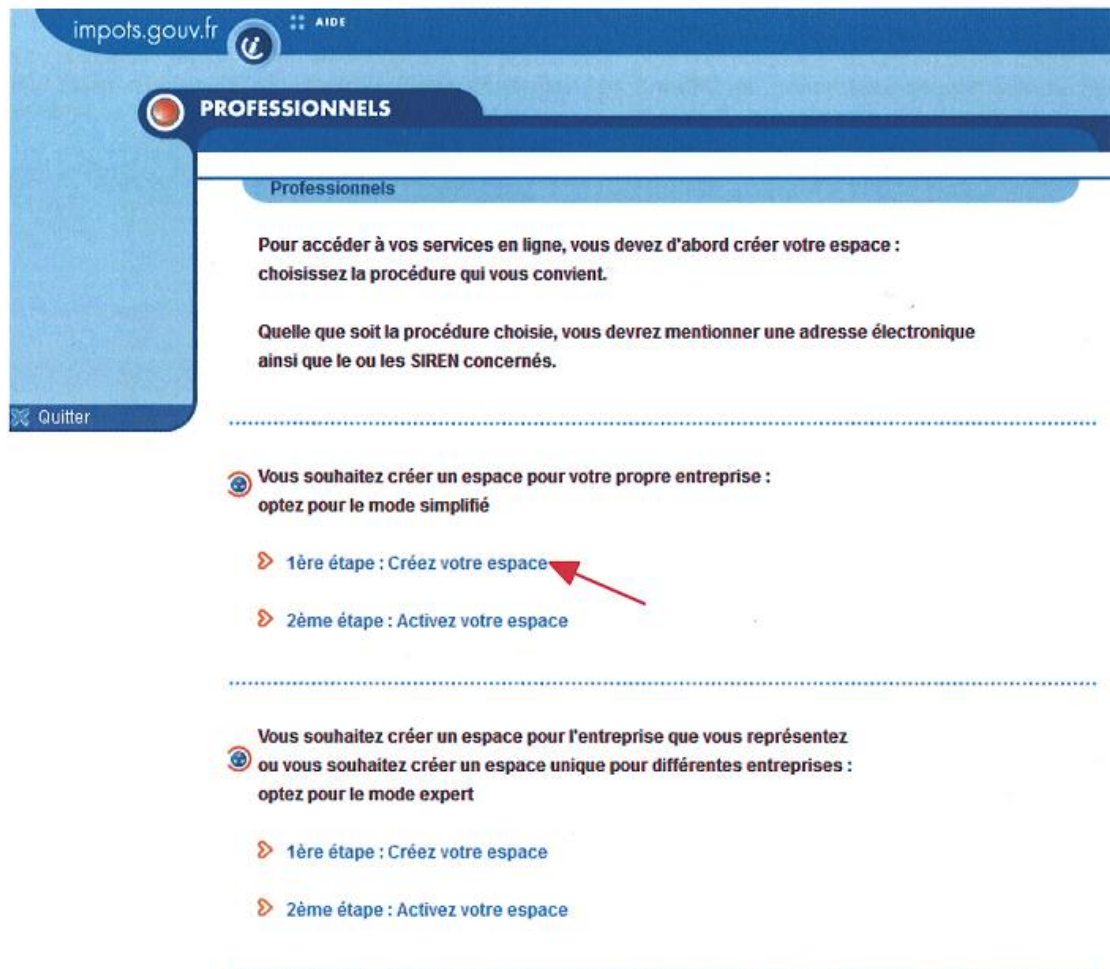
Inscription se fait sur <http://www.impots.gouv.fr>

The screenshot shows the homepage of [impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). At the top, there is a navigation bar with 'Particuliers', 'Professionnels', and 'Documentation'. Below this, there are several sections:

- Courriels frauduleux**: A warning about an increase in fraudulent attempts via email.
- Particuliers**: A list of services including 'Déclarer mes revenus', 'Consulter ma situation fiscale personnelle', 'Gérer mes données personnelles (Mon profil)', 'Gérer mes paiements', and 'Estimer un bien immobilier'. A button 'accéder à Mon espace' is visible.
- Professionnels**: A list of services including 'Créer / Activer mon espace' (highlighted with a red arrow), 'Déclarer et payer ma TVA', 'Déclarer et payer l'impôt sur les sociétés', and 'Déclarer mes données sociales'. A button 'accéder à Mon espace' is also present.
- Une question ?**: A section for user queries, with options like 'Je crée / j'active mon espace', 'Payer ma CFE en ligne', 'Obtenir une attestation de régularité fiscale', and 'Questions-réponses sur le CICE'.
- Mon espace**: A sidebar on the right with a 'Mon espace' header and buttons for 'Particulier' and 'Professionnel'. Below it, there are links for 'RECHERCHE' (detailed search, search for forms), 'SIMPLIFIEZ VOS IMPOTS EN LIGNE', and various services like 'Le contrôle fiscal et la lutte contre la fraude', 'Les autres services de la DGFiP', 'Simulateurs', 'Questions fréquentes', 'Calendrier fiscal', 'International', and 'Nous connaître'.

Cliquez sur le lien « Créer / Activer mon espace »

L'écran suivant s'affiche



Cliquez sur « 1ère étape : Créez votre espace » dans la rubrique « Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise »

Indiquez votre numéro SIREN et validez pour afficher la raison sociale, puis remplissez les champs relatifs à l'adresse électronique/mot de passe et aux coordonnées.

La validation définitive ne sera possible qu'après avoir coché « Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction ».

Nous vous recommandons de garder une copie de cet écran une fois complété, jusqu'à l'activation de votre espace professionnel.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Professionnels

Créez votre espace

SIREN : 123456789

Dénomination : SARL MARTIN DISTRIBUTION

Adresse électronique, mot de passe

Adresse électronique :
Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace.

Confirmez votre adresse électronique :

Mot de passe :
(8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés).

Confirmez votre mot de passe :

Coordonnées

Monsieur (Nom) (Prénom)

Quel est votre surnom ? (Réponse à la question de confiance)

(Téléphone)

Conditions générales
 Lire les conditions générales

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction.

Modifier SIREN Valider Effacer

Vérifiez bien qu'aucune erreur ne s'est glissée avant de valider cet écran car il vous faudrait attendre 30 jours pour pouvoir réitérer votre demande à l'aide de la même adresse électronique ou du même SIREN.



Par ailleurs, si vous tentez de créer un espace avec une adresse électronique déjà associée à un espace, la création sera bloquée : vous devrez utiliser une autre adresse électronique.

Une fois cet écran validé, ce message s'affiche.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Professionnels

Votre demande a été enregistrée, mais votre espace professionnel ne sera réellement créé qu'une fois que vous l'aurez activé (étape 2).

Pour ce faire, votre service des impôts enverra une lettre à votre entreprise, par voie postale, afin de garantir la confidentialité des informations contenues dans votre espace.

Quitter

Cette lettre contiendra un **code à usage unique** qui ne doit être utilisé que pour **activer votre espace** professionnel, sous un **délai de 30 jours** à compter de ce jour.

OK

Le code vous sera envoyé par voie postale. Vous disposerez d'un délai de 30 jours pour activer votre espace.

A défaut d'activation de votre espace à l'aide de ce code sous 30 jours, le code devient périmé et une nouvelle demande de création doit être effectuée.